



**RÉUNION DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
PROCÈS-VERBAL
MERCREDI 12 JUIN 2024, 18 H
RESTAURANT SCALA**

Présences :

- ☒ M. Lessead Jaziri, président et représentant au comité de parents
 - ☒ Mme Mélanie Vaillancourt, parent
 - ☒ Mme Andrea Castaneda, parent
 - ☐ Mme Natacha Pierre-Charles, parent
 - ☒ Mme Joanie Langford, parent
 - ☒ Mme Audrey Chabot, parent
 - ☒ Mme Anick Filion, enseignante
 - ☒ Mme Karine Picard, enseignante
 - ☐ Mme Annie Forget, enseignante
 - ☒ M. Pierre Jolivet, enseignant
 - ☒ Mme Line Deschênes, TES
 - ☐ Mme Martine Maheux, SDG
 - ☒ Mme Geneviève Simard, secrétaire
 - ☒ Mme Annie Sarrazin, directrice
-

1. MOT DE BIENVENUE ET OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

Le président fait l'ouverture de la rencontre à 18h15.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR DU 22 MAI 2024

L'ordre du jour proposé est le suivant :

1. Mot de bienvenue
2. Adoption de l'ordre du jour du 24 avril 2024
3. Adoption du procès-verbal de la rencontre du 24 avril 2024
4. Parole au public
5. Budget initial
6. Rapport annuel
7. Fonds à destination spéciale
8. Assemblée générale des parents 24-25
9. Mot des enseignants
 - Service de garde
 - Comité de parents



OPP
Direction

10. Varia – Questions et réponses
11. Clôture de la réunion

Résolution CE- 23/24-041

IL EST PROPOSÉ par Mme Deschênes et appuyé par _____, d'adopter l'ordre du jour du 12 juin 2024.

Approuvé

3. APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DU 22 MAI 2024

Présentation du procès-verbal de la rencontre du 22 mai. Une correction sera faite pour la date du comité de parents, qui se tenait le 6 juin au lieu du 18.

Résolution CE- 23/24-042

IL EST PROPOSÉ par Mme Deschênes et appuyé par Mme Chabot, d'adopter le procès-verbal de la rencontre du 22 mai 2024.

Approuvé

4. PAROLE AU PUBLIC

Il n'y a aucun public.

5. BUDGET INITIAL

Présentation du budget initial, des règles de transférabilité et explication des différentes mesures et la manière dont elles sont investies.

Le poste d'orthophoniste ouvert pour l'année 24-25 est de 60% au lieu de 50, vu l'ajout d'une classe langage. Il y aura quatre TES en langage et deux TES plancher. Les postes des TES ont été bonifiés pour pallier les besoins.

Résolution CE- 23/24-043

IL EST PROPOSÉ par Mme Chabot et appuyé par Mme Filion, d'adopter le budget initial.

Approuvé

Résolution CE- 23/24-044

IL EST PROPOSÉ par Mme Chabot et appuyé par Mme Picard, d'adopter les règles de transférabilité.

Approuvé



6. RAPPORT ANNUEL

Lecture du mot du président. Le rapport annuel sera déposé en septembre.

7. FONDS À DESTINATION SPÉCIALE

Présentation des fonds amassés lors des campagnes de financement de l'année 23-24. Les travaux et achats pour la cour d'école débiteront en 24-25, nous commencerons donc à pouvoir constater plus concrètement la progression du projet.

8. ASSEMBLÉE ANNUELLE DES PARENTS 24-25

Il est convenu de tenir l'assemblée générale des parents le 11 septembre prochain.

9. INFORMATIONS

ENSEIGNANTS

6e année : Une compétition de robotique s'est tenue au centre de service et les enseignants ont été impressionnés par l'organisation. Certains groupes d'élèves de l'école se sont démarqués.

L'album de finissant est très bien réussi.

Un bal des finissants est organisé par les parents et se tiendra le 13 juin à l'école.

2e année et groupe 921 : Une belle sortie s'est tenue au Centre des sciences.

Plusieurs activités sont prévues pour la fin de l'année.

SERVICE DE GARDE

Il y a deux retraités au service de garde cette année, Mme Yolaine Quenneville et Mme Josée Marcotte. Le gala des retraités se déroule le 13 juin.



COMITÉ DE PARENTS

Le dernier comité de parents de l'année se tenait le 6 juin et il était question entre autres de la politique alimentaire.

OPP

Rien à prévoir.

DIRECTION

L'école a gagné un concours de Kaleido pour l'aménagement de la cour d'école, le prix est un chèque de 25 000\$ pour la poursuite du projet.

La direction remercie les membres du conseil d'établissement pour leur engagement pendant l'année scolaire.

10. VARIA – QUESTIONS ET RÉPONSES

Il n'y a aucune question.

11. CLÔTURE DE LA RÉUNION

Clôture de l'assemblée à 20h30.

<u>Résolution CE- 23/24-045</u>
IL EST PROPOSÉ par Mme Castaneda et appuyé par Mme Langford de clore l'assemblée à 20h30. <i>Approuvé</i>

Annie Sarrazin
Directrice

Lessead Jaziri
Président